

PAR SDÉ
et originaux
PAR MESSAGEUR

Avocats-conseils
Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, C.P., C.C., C.H., c.r., MSRC (1984 - 2000)
Le très honorable Jean Chrétien, C.P., C.C., O.M., c.r.
L'honorable Donald J. Johnston, C.P., O.C., c.r.
Pierre Marc Johnson, G.O.Q., MSRC
L'honorable Michel Bastarache, C.C.
L'honorable René Dussault, O.C., O.Q., MSRC, Ad. E.
Peter M. Blaikie, c.r.
André Bureau, O.C.

Le 20 avril 2012

M^e Véronique Dubois, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, 2^e étage
800, place Victoria – bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Votre référence : Dossier R-3795-2012

Notre référence : 003070-0337

Objet : Requête R-3795-2012

Demande de remboursement de sommes encourues par l'ACIG afin de limiter l'augmentation des coûts du plan d'approvisionnement de Gaz Métro approuvés par la Régie de l'Énergie découlant de la demande tarifaire de TCPL devant l'Office National de l'Énergie

Chère consoeur,

Veillez trouver sous pli l'original et huit (8) exemplaires de la Requête de l'ACIG ainsi que de l'Affidavit à son soutien, relativement au dossier mentionné en objet.

Vous trouverez également sous pli la confirmation écrite de la signification de cette requête et de son affidavit ce jour-même, par télécopieur, à la Mise-en-cause, Gaz Métro.

Vous trouverez enfin notre chèque au montant de 500,00 \$ représentant les droits payables pour l'ouverture de ce dossier.

Salutations cordiales,

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL

Guy Sarault

GS/mg

P. j. (3)

C.c. : Gaz Métro – Affaires réglementaires
Vincent Regnault
ENREG – Murray Newton

ACIG – Ghislaine Carrière
Jim Eddy
Rob Cooper
John MacPherson
Yves Séguin

Guy Sarault

T 514 846.2317
F 514 921.1317
gsarault@heenan.ca

1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal (Québec)
Canada H3B 4Y1

heenanblaikie.com